

Je veux cependant rendre hommage à tous les pionniers qui ont préconisé ces mesures: à tous mes prédécesseurs de l'Etat fédéral; aux autorités provinciales qui ont toujours étroitement collaboré avec nous; aux associations nationales d'hygiène qui ont appuyé ces plans; et aux parlementaires de tous les partis qui ont étudié si attentivement les problèmes d'hygiène du Canada au sein des comités de la Chambre et du Sénat.

Je sais aussi que plus d'un, parmi vous, a joué un grand rôle à cet égard, et que vous avez tous contribué à rendre l'opinion publique consciente des lacunes et désireuse de les voir corriger.

Le point culminant de toutes ces études poursuivies sur l'initiative de l'Etat fédéral fut le Programme National d'Hygiène, compris dans les propositions fédérales aux provinces, au mois d'août 1945. La mesure que le Gouvernement prend maintenant couvre et dépasse le programme en quatre points déjà proposé, sauf pour le Plan National d'assurance-maladie, dont elle constitue cependant les préliminaires essentiels d'un système complet sur l'échelle nationale. Quand ce programme sera bien en cours de réalisation, il sera possible de considérer l'adoption d'un plan national d'assurance comprenant l'hospitalisation et les soins médicaux.